N°6 / ÉTÉ 2018

Autour du Golfe

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

DÉCOUVRIR LE PARC

Les passeurs d'une très longue histoire

p.7

Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh

Édito
Pennad-stur

David Lappartient
Président du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

[1] Le programme triennal d'action 2018-2020 est consultable sur le site Internet du Parc : www.parc-golfe-morbihan.bzh/programme-dactions-2018-2020

[2] Ar programm obererezh tri blez evit 2018-2020 a c'heller lenn e lec'hienn Internet ar Park : www.parc-golfe-morbihan.bzh/programme-dactions-2018-2020

La roue à aube du moulin du Gourvinec à Saint Nolff

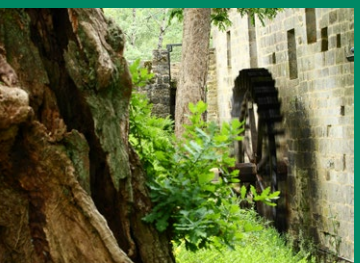

Patrimoine : le territoire en héritage

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » Cette citation attribuée à St Exupéry pourrait s'étendre aux patrimoines qui fondent l'identité de notre Parc.

Pour ce numéro d'Autour du Golfe, le Parc a souhaité mettre en valeur les énergies foisonnantes déployées en faveur de tous les patrimoines culturels, pour les protéger, les valoriser et faire vivre les droits culturels.

Notre patrimoine va d'ailleurs s'enrichir puisque 4 nouvelles communes vont intégrer le Parc. C'est avec enthousiasme que nous attendons désormais le décret ministériel de classement de Plougoumelen, Baden, Treffléan et Le Bono.

2018, c'est aussi la première année de mise en œuvre du programme d'action 2018-2020 qui détaille des projets concrets en matière de patrimoine naturel, d'eau, de paysage, de patrimoine culturel, de développement et aménagement soutenables, d'adaptation au changement climatique, d'activités économiques durables, ainsi que de sensibilisation et de formation des habitants et acteurs à la préservation du territoire[1]. Nous continuerons à développer ces actions avec tous les partenaires du Parc et ses habitants.

L'ensemble du Golfe du Morbihan est un territoire habité et convoité… depuis bien longtemps ! Les femmes et les hommes depuis la Préhistoire ont su tirer avantage des ressources offertes par notre territoire. Nous en voyons partout les précieux témoins, depuis les édifices reconnus jusqu'à tous ces éléments non protégés qui reflètent notre passé et nos identités, qui concourent à l'esthétique de nos paysages, précieux cadres de vie. Et sous nos pieds, pendant que notre culture, plurielle, continue de se façonner, sommeillent d'autres pans inexplorés de l'Histoire du Golfe du Morbihan.

Ces œuvres, sur et sous la terre, sont un héritage inestimable que nous devons prendre en compte dans nos politiques et nos choix d'aménagement. Nous-mêmes, quel patrimoine léguerons-nous ?

Glad : ar vro da hêrezh

« Ne resevomp ket an douar da hêrezh digant hon tud, e amprestiñ a reomp digant hor bugale » en dehe skrivet St Exupéry. Kement-se a c'heller lâret ivez a-zivout ar glad liesseurt hag a zo diazez identelezh hor Park.

En niverenn-mañ ag ar c'hannadig Tro-ha-tro d'ar Mor Bihan e faote d'ar Park diskouez an ivoul bras a lakaer da wareziñ, da dalvoudekaat ar glad sevenadurel a bep stumm ha da lakaat ar gwirioù sevenadurel da dalviñ.

Ha kreskiñ a ray hor glad c'hoazh pa vo degemeret 4 c'humun nevez er Park. Gant gred e c'hortozomp an dekred a-berzh ar ministrerezh evit rummiñ Plougouvelen, Baden, Trevlean hag ar Bonoù.

Mod-arall e vo 2018 ar blezad kentañ ma vo lakaet e pleustr programm obererezh 2018-2020, distilhet ennañ raktresoù fetis a-fet glad naturel, dour, maezoù, glad sevenadurel, diorren ha terkiñ gouzañvus, azasadur doc'h ar cheñchamant hin, obererezhioù ekonomikel padus, kizidikadur ha stummadur an annezidi hag an dud a labour evit gwareziñ an tiriad[2]. Derc'hel a raimp da gas an oberoù-se àr-raok asambl gant razh kevelerion hag annezidi ar Park.

Mor Bihan Gwened a-bezh zo annezet ha c'hoantaet… a-c'houde gwerso ! Abaoe ar ragistoer o deus gouiet gwazed ha maouezed tenniñ gounid a zanvezioù hor bro. E pep lec'h e welomp testenioù prizius anezhe, adal ar savadurioù anavet betek an elfennoù n'int ket gwarezet hag a ziskouez hon amzer-dremenet hag hon identelezhioù, hag a ra kened hon dremmvroioù hag hon endro beviñ ken kaer. Ha tra ma talc'her da fesoniñ hor sevenadur liesseurt e chom lodennoù diergerzh ag istoer ar Mor Bihan morgousket edan hon treid.

Àr an douar hag edan an douar, an oberennoù-se zo un hêrezh dibriz hag a rankomp kemer e kont en hor politikerezhioù hag hor choazoù terkiñ. Ha ni, peseurt glad a legadimp d'hon diskennidi ?

Autour du Golfe

Journal du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
n°6 Été 2018
8, boulevard des Îles – CS 50213
56006 VANNES cedex
Site internet : www.parc-golfe-morbihan.bzh
Courriel : contact@golfe-morbihan.bzh
Directeur de publication : David LAPPARTIENT
Rédaction : Bruno PÉRÉRA
Comité de rédaction : La commission communication du Parc naturel régional et la commission citoyenneté de Pénerf
Photographies et illustrations :
Couverture : PNRGM
P2 : M Bambi
P3 Banque d'images : PNRGM / D Lédan / M Fustec
P4 (Guépard) : M Cerro
P4 (JY Kerdreux) : JY Kerdreux et Philippe Tessier
P5 (Moutons) : PNRGM/V Chapuis
P6 (Signalétique) : Ville de Séné/A Le Masson
P7 : D Largoet
P8 (Ch Boujot) : Ch Boujot
P9 (JP Ghuyssen) : Ville d'Auray ;
(F Berretrot) : Emma Burr
P10 (C Quimbert) : C Quimbert
P11 (Julie Léonard) : J Léonard
P12 (Diatomées) : Observatoire du plancton
P16 (Végétation arborée) : C Briandet
Conception et réalisation : Benjamin DÉAL / www.benjamindeal.fr
Impression : IOV Communication Imprim'Vert - imprimé sur papier 100% recyclé
Tirage : 75 000 exemplaires
Parution : semestrielle
Dépôt légal : 1e semestre 2018
Distribution : les communes du PNR
ISSN : 1760-107X

Sommaire

3 LE PARC EN ACTIONS
Rivages historiques, paysage culturel
Êtres de bois, êtres vivants
Un guide à destination des promeneurs
Landes de Bretagne : le mouton à « 5 pattes »
Éconaviguons
Du pratique et du beau

7 DÉCOUVRIR LE PARC
Nous sommes les passeurs d'une très longue histoire

11 PÉNERF AU FIL DE L'EAU
Le sel de la rivière de Pénerf
Des algues originales mais discrètes
Cabestan : la traque à E. Coli change de dimension
Regards croisés

15 ÇA S'EST PASSÉ / À VENIR

16 LE PARC, À VOUS D'AGIR
Le rôle des femmes dans les métiers de la mer
Imaginons les paysages du Golfe de demain

LE PARC EN ACTIONS

ar Park é labourat

Le moulin à marée du Berno à l'Île d'Arz. L'un des deux seuls moulins insulaires de Bretagne (avec celui de Bréhat)

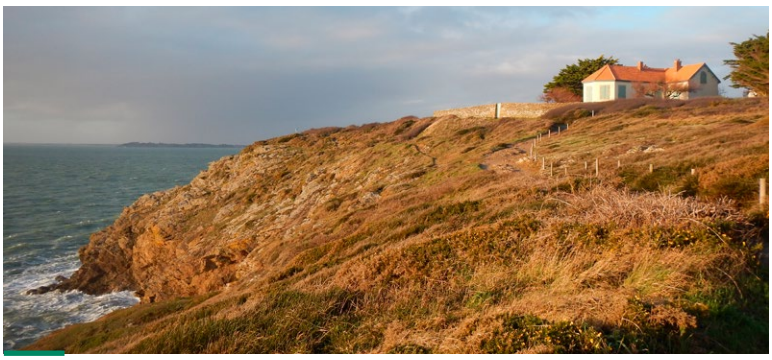

Le Sémaphore de Saint Gildas de Rhuys

Patrimoine

Rivages historiques, paysage culturel

À la rencontre de la mer et la terre, les femmes et les hommes ont de tout temps façonné le paysage pour leurs usages en édifiant marais salants, chantiers, terre-pleins et bassins ostréicoles, moulins à marée, digues, forts, guérites, blockhaus, ports, quais, jetées, cales, gués, tourelles, phares, sémaphores et autres bâtiments des douanes. Le Parc a décidé d'inventorier ce riche patrimoine maritime. Depuis 2017, les chargées d'étude ont arpenté 300 kilomètres de côtes, réalisé 560 fiches de recensement sur les 12 communes du Parc en cours d'inventaire*.

Depuis l'eau, l'intérieur des terres ou en cheminant sur l'estran, les découvertes sont nombreuses. Le long des rivières d'Auray et de Crac'h, les terre-pleins, bassins et cabanes mais aussi les outils des ostréiculteurs - tuiles chaulées, civières, barques – témoignent de la production disparue de l'huître plate. Les ouvrages militaires ne manquent pas non plus, du Fort de Kernevest à St-Philibert, construit au XIXe siècle à l'entrée de la rivière de Crac'h, jusqu'au blockhaus installé dans le cairn néolithique du Petit Mont à Arzon, pour s'y cacher et parce que les meilleurs sites stratégiques ont été repérés de tout temps. À l'entrée de la rivière de Pénerf, la Tour des Anglais à Damgan, datant du XVIe siècle, était certainement tour à guet et à feu, ancêtre des phares. Et les moulins à marée, avec leur digue et leur bassin de retenue, sont fréquents, tout comme les anciens marais salants rappelant l'importance de la production du sel avec leurs levées, bassins, œillets et les guérites douanières qui en surveillaient le trafic. Ils sont devenus des lieux privilégiés pour les oiseaux ou ont été réhabilités par des paludiers à Lasné (St Armel) ou Truscat (Sarzeau) avec le concours des collectivités. Ainsi, au fil des siècles, le trait de côte, cette ligne de rivage changeante au gré des marées, des saisons, de l'érosion ou de la montée des eaux, s'est enrichi de tout ce patrimoine maritime modelant le littoral. Avec ce recensement, le Parc proposera un guide permettant de préserver, entretenir, restaurer, réhabiliter et enfin valoriser cette richesse de notre territoire soumise, outre les aléas du temps, aux risques d'érosion et de submersion marine.

À consommer sans modération ! ✱

Les données de l'inventaire sont accessibles sur les sites Internet *de la Région Bretagne et du Parc naturel régional : kartenn.region-bretagne.fr et www.parc-golfe-morbihan.bzh. Et si vous voulez approfondir, des dossiers d'études plus complets sont disponibles sur patrimoine.bzh*

Zoom

LES FIDÈLES AILÉES DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Autrefois les chauves-souris étaient des mal-aimées, des êtres démoniaques. Pourtant, sur le territoire du Parc, elles affectionnent les édifices religieux. Ainsi le Grand murin (photo) crèche dans les églises de Saint-Nolff, d'Ambon ou de Sainte-Anne-d'Auray, tandis que le Grand rhinolophe préfère squatter l'église de Brillac à Sarzeau. Cette cohabitation cléricale, en hiver pour le repos, ou en été pour la mise bas et l'allaitement des jeunes, ne pose pas de problème sauf en cas de travaux ou de visites. Des conventions entre les propriétaires et des associations de protection de l'environnement ou des arrêtés de protection de biotope permettent de protéger ces colonies.

* *Ambon, Arradon, Arzon, Auray, Damgan, Île d'Arz, Le Hézo, Le Tour du Parc, Locmariaquer, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Séné*

Le Guépard n°1 Fleur de blé noir *et le sinago Joli vent lors de l'édition 2018 de la Fête des deux cales et des passeurs de Saint Armel – Séné.*

Interview

Êtres de bois, êtres vivants

Jean-Yves Kerdreux est l'un des administrateurs de l'association Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan (VPGM).

AUTOUR DU GOLFE : Quel est le rôle de VPGM ?

Jean-Yves Kerdreux : Nous sauvegardons et transmettons le patrimoine maritime sur le Golfe du Morbihan. Ce sont des vieux gréements ou des bateaux à rames ou avirons, tels que les cotres bretons, le Guépard, la yole de Bantry ou les plates du Golfe. Tous des bateaux en bois. Nous avons environ 150 adhérents dont des associations telles que Les amis du Sinagot ou La yole du Morbihan. Basés à la Ferme de la Villeneuve à Séné, nous faisons des sorties pour nos adhérents et participons à de nombreux évènements liés aux bateaux anciens tels que la Semaine du Golfe, les fête des deux cales et des passeurs et celle des Voiles rouges à Séné par exemple.

ADG : Pourquoi sauvegarder des vieux bateaux en bois ?

JYK : Parce que ce sont des bateaux de tradition, qui existent depuis très longtemps, qui témoignent d'un passé de travail ou de loisirs. Ils sont des êtres vivants, ils peuvent mourir ou continuer à vivre et à naviguer sur le plan d'eau. Nous devons nous en occuper comme des petits enfants, les surveiller sans cesse quand ils sont au mouillage, garder un œil dessus tous les jours, les vider quand il pleut, les inspecter, les réparer car ils sont fragiles comme de vieilles personnes.

ADG : Quel est votre rôle?

JYK : Je m'occupe plus particulièrement du Guépard n°1 « Fleur de blé noir » que le Parc a acquis et nous a confié en gestion. Construite en 1960 par Etienne Riguidel, la « numéro une » a plus d'un demi-siècle et réclame des soins. C'est un bateau assez technique, conçu pour la plaisance et la régate, une plate en V avec voiles qui permet de découvrir le Golfe, de jouer avec les contre-courants, de toucher les goémons grâce à son faible tirant d'eau, mais on ne « tire » pas trop dessus vu son âge ! ✱

Conseil des associations

Un guide à destination des promeneurs

Le Conseil des associations du Parc naturel régional l'accompagne pour la mise en œuvre de ses actions. C'est un espace de réflexion et de proposition.

Une quarantaine d'associations le composent, réparties dans 4 collèges : culture et patrimoine, éducation au développement durable, environnement, sports et loisirs de plein air et nautiques .

Un groupe de travail bénévole issu du Conseil a élaboré le « Guide du promeneur sur les sentiers du littoral ». À destination des touristes et des promeneurs locaux, il rappelle la réglementation, prodigue des conseils de bonnes pratiques et propose des informations utiles.

Il sera prochainement disponible au Parc et distribué directement aux promeneurs par des membres du Conseil. Bonne promenade et souriez, vous êtes dans le Golfe !

Animaux

« Landes de Bretagne » : le mouton à « 5 pattes »

Sauvegarder le patrimoine n'a rien de passéiste. Au « c'était mieux avant ! », nous préférons le « ce sera meilleur demain ! », car la modernité doit savoir s'appuyer sur le passé. Les moutons « Landes de Bretagne » en sont une illustration.

En 1985, des enseignants de l'École Nationale Vétérinaire de Nantes découvrirent 60 moutons en trois troupeaux, reliques d'une race très ancienne et inconnue, sur la Butte aux Pierres, une île en plein marais de Brière. Ils ne se doutaient pas avoir découvert les derniers représentants de la race des « Landes de Bretagne », que l'on croyait disparue dès le XIXe siècle au fil des croisements avec les races Flandrine ou Anglaises, mieux adaptées à l'élevage « moderne ».

Sauvegardée « in extremis », elle est désormais en plein développement avec, en 2016, plus de 3 000 brebis sur 250 sites en Bretagne et Loire-Atlantique. Sa renaissance n'est pas liée aux seuls nostalgiques du passé. Car pourquoi s'intéresser à une race de petite taille, médiocre en regard de sa productivité pour le lait, la viande ou la laine ? Parce qu'elle est très rustique, ne nécessite que peu de suivi et se débrouille bien dans les landes… de Bretagne ou d'ailleurs. Cette race est arrivée au moment où les pratiques d'entretien sans pesticides, extensives, s'imposaient dans les sites touristiques à préserver tels que les Alignements de Carnac ou le cairn du Petit Mont à Arzon, le littoral et les îles du Golfe. Car le « Landes de Bretagne » est une tondeuse débroussailleuse écologique qui permet d'entretenir des espaces sans grande valeur agricole. Pas besoin de la garder, ni de la ravitailler, peu d'entretien, elle se reproduit presque toute seule, c'est un animal solide qui facilite le travail de l'éleveur ! Le Parc a ainsi un troupeau d'une trentaine de brebis qui entretiennent les prairies naturelles, les zones humides, les lisières et les sous-bois d'Ilur. Le maintien des espaces ouverts par l'écopaturage rend ainsi la biodiversité plus riche.

Désormais une vingtaine d'agriculteurs, plutôt en agrobiologie, élèvent aussi cette petite race sympathique, pour sa viande savoureuse à destination d'une clientèle de proximité et de restaurateurs. Et l'histoire ancienne resurgit, mâtinée de nos besoins modernes : élevages en plein air, paysages résistants à la friche, démonstration et « corvées » de tonte et feutrage de la laine, transhumances entre les espaces naturels de Locmariaquer et les Alignements de Carnac, et même du « saute-mouton » d'île en île en bateau !

Auteur Philippe Tassier vers 1910, bergère à Pluneret, collection Ecomusée du Pays de Rennes

Cette redécouverte des races anciennes, moutons Landes de Bretagne ou d'Ouessant mais aussi chèvres des fossés, chevaux de trait bretons, vaches Pie noire bretonne ou abeilles noires…. montre que ces espèces patrimoniales sont à conserver et à développer car elles représentent un patrimoine non seulement culturel mais aussi génétique… et même économique ! ✳

Pour en savoir plus
sur les races de moutons de Bretagne, consultez le site Internet de Deñved ar vro :
moutonsdebretagne.fr.
Et pour les races anciennes en Pays de Loire :
www.crapal.fr

Ensemble sur l'eau

Éconaviguons

Si en hiver, un soir de fort coup de vent, le plan d'eau du Golfe du Morbihan peut sembler désert, il en est tout autrement en été ou lors d'un week-end ensoleillé. Dès lors, comment concilier les multiples usages du Golfe et ses richesses naturelles à préserver ? Le Parc a la réponse : éconaviguons !

Les chiffres donnent le tournis. Une centaine d'ostréiculteurs, autant de pêcheurs à pied, 60 pêcheurs embarqués, 6 compagnies maritimes avec 35 bateaux et environ 800 000 passagers par an. 7 000 mouillages, 12 ports de plaisance, 31 cales, 7 clubs de plongée, 10 clubs de voile, kayak, aviron, sans compter le paddle et le jet-ski, 1 000 pêcheurs à pied. 165 000 habitants à l'année et 2 millions de touristes par an ! À faire vivre ensemble sur un plan d'eau de 11 500 hectares, comme un carré de 11 km de côté, une mer fermée avec ses forts courants et ses 53 îles.

Depuis 2016, le Parc contribue à la navigation respectueuse en préservant le plan d'eau. Il propose des formations aux particularités maritimes du Golfe pour les moniteurs et encadrants des clubs nautiques. Sa « médiatrice de la mer » aborde environ 700 bateaux de plaisanciers chaque été, soit 3 700 personnes sensibilisées aux pratiques nautiques et informées sur les réglementations, le patrimoine naturel et culturel. Enfin, les gardes d'Îlur expliquent aux 15 000 visiteurs de l'île, la fragilité des milieux naturels, l'érosion, les impacts des mouillages sur les herbiers de zostères, la gestion des déchets… ✱

65 000 habitants à l'année et 2 millions de touristes par an à faire vivre ensemble sur un plan d'eau de 11 500 ha.

Econaviguer, c'est tout simple !
Demandez à la médiatrice le guide des bonnes pratiques en mer « Cap sur la petite mer » ou téléchargez-le sur http://cap-sur-la-petite-mer.golfe-morbihan.fr

Inauguration du sentier patrimonial de la presqu'île de Langle le 21 avril 2018

Signalétique

Du pratique et du beau

Il n'est pas possible d'installer un panneau de signalisation de n'importe quelle taille, de n'importe quelle forme, dans n'importe quel endroit. La législation impose des règles… et le Parc propose une charte signalétique.

Un panneau, même autorisé, peut enlaidir un paysage, détruire un point de vue, gâcher le plaisir d'une promenade. Mais il faut bien renseigner, indiquer, guider ! À côté du seul objectif d'informer l'usager, peuvent exister des règles graphiques, appelées chartes signalétiques, qui se préoccupent de l'esthétique. Il en existe des nationales comme des départementales, pour une réserve naturelle, des terrains du Conservatoire ou un espace naturel sensible. Mais pour un territoire avec une forte identité et des paysages d'exception comme le Golfe du Morbihan, elle devient une évidence.
La charte signalétique du Parc va être simple et lisible. Elle informera tout en s'intégrant au mieux dans le paysage. Elle aura un rôle pédagogique tout en valorisant le patrimoine. C'est un guide pratique pour les collectivités locales, les commerces, les entreprises du Parc… Pour signaler les activités du territoire, elle abordera la signalisation d'informations locales mais aussi la signalétique interprétative, c'est-à-dire « l'art de faire comprendre la signification et la valeur d'un lieu en incitant à une découverte active ». Elle présentera alors et fera découvrir le patrimoine culturel, historique, naturel et paysager, en particulier le long des chemins de randonnée.
Damgan et Séné se sont déjà lancées dans le déploiement de cette charte pour la réalisation de panneaux interprétatifs. Et d'autres communes vont suivre ! ✱

L'un des panneaux du sentier patrimonial, mettant en œuvre la charte signalétique du Parc et des illustrations de Jean-Marie Flageul

Nous sommes les passeurs d'une très longue histoire

Nous ne sommes pas les premiers à apprécier le Golfe du Morbihan ! Toutes les civilisations qui se sont succédé ici depuis des millénaires nous ont offert un patrimoine incroyablement riche, diversifié, concentré.

Avant même que le Golfe n'existe, notre territoire a toujours été favorable à l'installation des hommes et des femmes. Ressources naturelles, estuaires, rias puis mer intérieure, contreforts de Lanvaux, situation stratégique, tout poussait à nous accueillir. Et chaque mètre carré, chaque pierre soulevée témoigne d'un vestige du Néolithique, des âges du Bronze et du Fer, de l'Antiquité gallo-romaine, du Moyen-Âge ou des Temps modernes. Que serait le Golfe sans mégalithes, moulins à marée, marais salants, chapelles, églises, lavoirs, calvaires, chaumières ou maisons à pans de bois ou Art déco ? Sans son patrimoine culturel immatériel tels que la charpente maritime, la pêche à la morgate ou les langues, chants et danses ?

Ce patrimoine, nous l'inventorions, le préservons, le conservons, le partageons, le transmettons. Parce qu'il a créé nos paysages. Parce qu'il est notre richesse, constituant les lignes de force de notre histoire et de ce que nous sommes. Parce qu'il est porteur de développement économique, d'attractivité touristique et générateur d'emplois. Parce qu'il concentre une formidable quantité d'acteurs passionnés, services de collectivités, institutions, associations, personnes privées et professionnels du patrimoine qui, tous, sont convaincus de la nécessité de le maintenir vivant.
Dans ce dossier, vous allez découvrir un pan infime de cette richesse, des mégalithes jusqu'aux pardons. Pour vous informer, bien sûr, mais surtout pour vous donner l'envie de mieux le connaître.

Jeu de piste et visite guidée des tours médiévales de Largoët à Elven, lors des Journées Nationales d'Archéologie de 2015 (partenariat Forteresse, Département, commune et Parc)

Le dolmen de Mané Verguen à Baden. Christine Boujot à l'extérieur du dolmen coudé des Pierres plates de Locmariaquer.

Zoom

UNESCO, c'est l'acronyme anglais de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. La DRAC de Bretagne et les collectivités réunies au sein de l'association «Paysages de Mégalithes», se portent vers la reconnaissance par l'UNESCO du patrimoine mégalithique de 26 communes du littoral morbihannais (dont 13 du Parc) comme bien du Patrimoine mondial. Au-delà de la distinction, la démarche vise à conserver la cohérence architecturale et environnementale des ensembles de monuments.

Interview

Les créateurs du Néolithique

Christine Boujot est ingénieure de recherche au Service Régional de l'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne. Archéologue néolithicienne, elle est spécialiste du mégalithisme.

AUTOUR DU GOLFE : Qui a construit les mégalithes ?

Christine Boujot : Des sociétés du Néolithique, une période s'étendant en Bretagne de 5 000 à 2 500 ans avant J.C., soit bien avant les Celtes. Au début de ces deux millénaires, en domestiquant les plantes et les animaux, l'Homme modifie ses rapports avec son environnement. Le niveau de la mer étant plus bas, imaginez que le Golfe n'existait pas. À sa place, des rivières se jetaient dans une baie maritime bien protégée s'étendant jusqu'aux îles d'Houat et d'Hoëdic. Dans ce territoire aux ressources diversifiées, un pôle de pouvoir important s'est constitué, avec de nombreux échanges par voies maritimes et fluviales. Au cours du Néolithique, si les mégalithes sont présents dans toute l'Europe, le phénomène prend, ici, une ampleur extraordinaire. Les milliers de stèles, ou menhirs, sont souvent organisés sur de vastes espaces à perte de vue comme à Carnac, intégrant des blocs modestes ou colossaux comme le Grand Menhir de Locmariaquer avec ses 21 mètres et ses 330 tonnes. Les centaines de dolmens sont des tombes sous tumulus, ces derniers ayant souvent disparu. Certains d'entre eux ont livré des haches polies, en jade des Alpes italiennes et des pendeloques en pierres semi-précieuses provenant de la péninsule ibérique ! Des objets d'une telle valeur symbolique qu'on les retrouve gravés sur la pierre.

ADG : Pourquoi ce territoire est-il d'une Valeur Universelle Exceptionnelle pour l'UNESCO ?

CB : Parce que, nulle part ailleurs, il y a une telle densité et diversité de monuments mégalithiques. C'est absolument hors norme, surtout si l'on pense qu'une grande partie d'entre eux ont été détruits depuis 7 000 ans pour récupérer les pierres ! Il s'est passé ici quelque chose d'exceptionnel, créant pendant ces deux millénaires tout un ensemble immense de mégalithes interagissant entre eux par des liens historiques ou spatiaux, mais aussi avec le paysage. Ce sont des chefs d'œuvre du génie créateur humain, témoignant d'un échange d'influences considérable et offrant un exemple éminent d'un ensemble architectural illustrant une période significative de l'histoire humaine. Nous répondons à ces trois critères pour qualifier nos mégalithes d'une Valeur Universelle Exceptionnelle. ✱

Le patrimoine, c'est aussi l'histoire des gens et les lieux où ils vivent.

Conservatrice, **Françoise Berretrot** est directrice du service des Musées et du Patrimoine de la ville de Vannes depuis un an et demi.

Le port de Vannes par Emma Burr, extrait de l'exposition « La ville en partage »

AUTOUR DU GOLFE :
Quelles sont les missions de votre service ?
Françoise Berretrot : Il regroupe le musée d'Histoire et d'Archéologie de Château-Gaillard, celui des Beaux-Arts à la Cohue, l'Hôtel de Limur et le service patrimoine de la Ville. Nous avons une mission transversale de conservation, d'acquisition mais aussi de valorisation auprès du public.

ADG : Comment valoriser auprès du public ?
FB : Pour les musées, nous proposons régulièrement de nouvelles expositions. Par exemple, la peinture religieuse des églises de Bretagne en ce moment ou le zoom sur la nécropole romaine de Vannes en juin. Pour le patrimoine, nous sensibilisons par des visites guidées. Si le « best of » reste la visite des remparts, nous avons aussi des animations plus ciblées telles que « Croquez Vannes » le jeudi entre midi et 14h ou « les Petits Découvreurs » en été pour les 4 à 12 ans. Mais nous voulons encore plus impliquer le public. En juin, l'artiste québécoise Carole Simard-Laflamme construira une œuvre à partir de la collecte de morceaux de tissus - et l'histoire qui leur est liée - auprès des habitants. En septembre, à l'Hôtel de Limur, l'exposition « La ville en partage » sera constituée de dessins et de vidéos réalisés par Emma Burr et Bettina Clasen à partir de témoignages de Vannetais sur les lieux qu'ils souhaiteraient faire connaître. Parce que le patrimoine, ce n'est pas seulement la cathédrale mais aussi l'histoire des gens et les lieux où ils vivent, comme Ménimur, Kercado ou le centre ville. ✳

Des fonds privés pour le bien commun

Jean-Pierre Ghuysen, délégué régional de la Fondation du patrimoine, anime en Bretagne une équipe de 45 bénévoles et 2 salariés.

La Chapelle Notre Dame de Béquerel du Bono

Le quai Franklin restauré du port de Saint Goustan

AUTOUR DU GOLFE :
Qu'est-ce que la Fondation du patrimoine ?
Jean-Pierre Ghuysen : La Fondation, créée par la loi en 1996, en complément de l'aide apportée par l'État pour les Monuments Historiques inscrits ou classés, aide en priorité la restauration des patrimoines de proximité : églises, chapelles, lavoirs, moulins, chaumières, bateaux. Pour ces travaux d'intérêt général, la Fondation collecte des dons bénéficiant de réductions fiscales, en faveur des collectivités publiques ou d'associations, et accorde aux particuliers des labels ouvrant droit à déductions fiscales. Elle a attribué aussi une aide directe exceptionnelle aux marais de Pen Mané à Locmiquélic.

ADG : Avez-vous des exemples sur le territoire du Parc ?
JPG : En nombre ! Le quai Franklin et le pont de Saint Goustan à Auray, la restauration de la basilique et autres bâtiments à Sainte-Anne-d'Auray, la chapelle Saint Joseph de Penboch à Arradon, les terre-pleins ostréicoles du Bono, le bateau Reder Mor VI à Damgan, un manoir à Crac'h, une chaumière à Plougoumelen, un moulin à marée à Baden…

ADG : Comment collectez-vous les fonds ?
JPG : Principalement auprès des particuliers, appelé mécénat participatif, mais aussi auprès d'entreprises de proximité, de grands mécènes nationaux et d'entreprises régionales. En Bretagne, nous avons un club de 18 entreprises qui joignent leurs dons pour aider des projets locaux. Enfin, nous serons opérateur pour le Loto du Patrimoine qui sera lancé en septembre 2018 pour réhabiliter 250 monuments ou sites en France. ✳

Témoignages

Le secouage manuel avant le ramassage des pommes à la cidrerie du Golfe à Arradon

Nous sommes un cœur de réseau

Charles Quimbert est le directeur de l'association Bretagne Culture Diversité (BCD) basée à Lorient.

AUTOUR DU GOLFE : Que veut dire « patrimoine culturel immatériel » ?

Charles Quimbert : C'est ce que l'on appelait le patrimoine oral : les chansons, les danses, les savoir-faire comme la broderie, la lutherie ou la charpente marine, transmis de génération en génération et toujours pratiqués. Ce dernier point est important. Quand il s'agit d'un ancien métier qui n'existe plus, c'est de l'histoire. Quand il est toujours actuel, comme la pêche à la morgate dans le Golfe du Morbihan par exemple, c'est du patrimoine culturel immatériel (PCI).

ADG : Quel est le rôle de BCD ?

CQ : L'association est née en 2012 de la volonté politique de la Région de créer un outil pour diffuser tout ce qui a trait à la Bretagne dans toute sa diversité culturelle. Cette dernière est partout, dans les langues, les chants, les danses, les métiers, elle est au cœur de ce qui fonde notre société, la constitution et l'acceptation de l'altérité. Nos sociétés ont toujours emprunté ailleurs. Les fraises de Plougastel viennent d'Amérique du Sud, les artichauts d'Asie Mineure, la Dérobée, danse de Guingamp, d'Italie. Ces emprunts sont sources d'enrichissements et prennent peu à peu une couleur locale. Notre travail n'est pas de collecter ce PCI mais de le mettre en avant, de le valoriser par l'ensemble de nos sites Internet, de nos expositions ou par notre appui à des projets locaux comme la Maison du Port à Séné par exemple. Nous sommes des coordinateurs, au cœur d'un réseau d'acteurs culturels. ✳

Contact

Parmi les nombreux sites de BCD :
www.bcd.bzh/pci
www.bretania.bzh
www.bed.bzh
www.bcd.bzh/becedia

Un patrimoine vivant pour des réalisations concrètes

Julie Léonard est ethnologue et membre du Conseil scientifique du Parc. Elle est aussi responsable des inventaires du patrimoine culturel immatériel (PCI) à l'association Bretagne Culture Diversité (BCD).

Le pardon de Saint-Roch au Gorvello, à la fois sur Sulniac et Theix-Noyalo

AUTOUR DU GOLFE : Quelle est votre mission à BCD ?

Julie Léonard : Prenons un exemple. Nous menons un inventaire participatif sur le PCI avec les élus, les associations et les habitants en Centre Ouest Bretagne. Les réunions ont montré un fort attachement de la population aux pardons. Nous avons donc lancé un inventaire sur les pardons, qui a très vite pris une dimension régionale. Sur certaines communes, en collaboration avec les élus, les bénévoles et un conservateur du patrimoine, je m'intéresse à l'aspect cultuel et aux fêtes profanes liées aux pardons, complété par une enquête ethnologique pour comprendre en quoi ce patrimoine est si important pour les habitants. Je collecte des récits de vie, des photos, des documents, et je participe évidemment aux pardons !

ADG : Pourquoi mener ce collectage ?

JL : Pour deux raisons. D'abord à des fins documentaires. Le PCI est vivant, évolue constamment, mais pour le comprendre, nous devons en connaître son histoire et son rôle présent. Ensuite parce qu'il permet de réaliser des projets concrets. Nous travaillons avec les offices de tourisme, avec les concepteurs des chemins de randonnée pour que ces derniers passent au pied des chapelles et offrent un circuit « chapelles et pardons ». Mais surtout, il s'agit, à travers ce type de projets, de valoriser le travail et l'engagement des personnes qui font vivre ce patrimoine au quotidien, qu'il soit matériel (avec les chapelles) ou immatériel (avec les pardons). ✳

Le sel de la Rivière de Pénerf

Histoire des Marais Salants

Quelle a été l'activité économique la plus importante sur la rivière de Pénerf et dans le Golfe du Morbihan au XVIIIe siècle ? L'agriculture, l'ostréiculture, la pêche ? Erreur ! La plus grande richesse du territoire était le sel.

Ambon, Damgan, le Tour-du-Parc, Sarzeau, Surzur mais aussi Le Hézo, l'Île d'Arz, Locmariaquer, Noyalo, Séné… Toutes ces communes conservent des vestiges de marais salants. Leurs caractéristiques ? Un terrain plat à tendance argileuse, au niveau de la mer et à l'abri de la houle, en fond d'estuaire, d'anse, de Golfe ou en arrière des cordons littoraux.

Les marais de la rivière de Pénerf sont apparus au XVe siècle au Tour-du-Parc, puis se sont multipliés au XVIIe siècle le long de la rivière, sur les communes de Surzur, Ambon et Damgan. Ils s'étendent ensuite au Golfe du Morbihan, jusqu'à marquer fortement les paysages littoraux, avec les digues, les étiers (chenal amenant l'eau de mer) et les différents bassins. L'eau, s'écoulant successivement à travers vasières, gobiers, fars, adernes, œillets, s'évapore sous l'action conjuguée du vent et du soleil, jusqu'à ce que le sel se concentre et cristallise. Des bâtiments se construisent en lien direct avec l'activité salicole : greniers à sel mais aussi guérites et même casernes de douaniers contrôlant la circulation de cet or blanc et luttant contre la contrebande.

Le XVIIIe siècle marque l'apogée de la saliculture, le XIXe son déclin, le XXe son arrêt total. Les salines de Damgan cessent en 1922, celle d'Ambon en 1930 et enfin celles de Séné en 1951, concurrencées par le sel industriel à bas prix venant d'Angleterre, du Midi et de l'Est de la France et le développement des techniques de conservation.

Les salines se transforment alors en marais, et, s'ils sont entretenus, deviennent de riches réservoirs de biodiversité notamment pour les oiseaux, telle que la réserve naturelle nationale des marais de Séné.

Mais la saliculture est en pleine renaissance sur le territoire du Parc ! En 2002 et 2016, les marais de Lasné à Saint Armel et de Truscat à Sarzeau sont réhabilités et accueillent deux paludiers, renouant avec l'ancienne activité salicole traditionnelle, patrimoine culturel immatériel du Golfe du Morbihan.

L'ancien marais salant de Bourgogne à Pencadénic au Tour-du-Parc

Les Diatomées

Des algues originales mais discrètes

La qualité des eaux de la rivière de Pénerf est évaluée avec différents indices. L'IBD, l'Indicateur Biologique Diatomées, permet d'en mesurer la qualité biologique. Mais que sont les Diatomées ?

Pour la rivière de Pénerf, les 200 espèces de Diatomées présentes nous informent sur son bon état

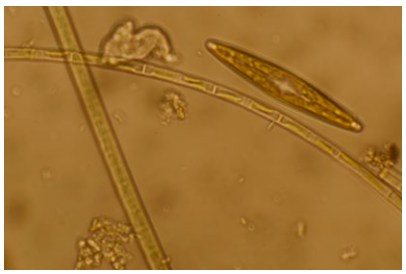

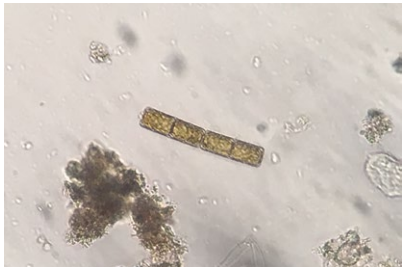

OBSERVATOIRE DU PLANCTON
La vie dans une goutte d'eau

Algues unicellulaires minuscules, microalgues visibles seulement au microscope, elles sont de formes géométriques très diverses, très originales, très belles : chaînette, rubans, étoiles, triangles, rosaces, leur inventivité semble sans fin. Jaunes ou brunes, elles représentent au moins 80 % de la masse du phytoplancton. Comptant plus de 6 000 espèces, elles sont présentes dans tous les milieux aquatiques (rivière, mare, étang, estuaire et en mer), sur toute la surface du globe. En rivière, on les retrouve dans la colonne d'eau ou adhérant sur les cailloux, roches, bois morts… Ce sont elles qui donnent une teinte sombre au lit de nos ruisseaux et, quand elles prolifèrent, nous pouvons même observer à l'œil nu leurs colonies. Les Diatomées se trouvent à la base de la chaîne alimentaire. Dans les eaux douces, elles sont source de nourriture pour les organismes aquatiques herbivores (limnées, planorbes) qui les broutent puis sont à leur tour consommés par les poissons. Elles sont très sensibles à la pollution des eaux, en particulier pour les paramètres physico-chimiques (matière organique, nitrates, phosphore, pH…), c'est pourquoi elles sont un indicateur idéal de la qualité biologique d'un cours d'eau.

Pour la rivière de Pénerf, les 200 espèces de Diatomées présentes nous informent sur son bon état et sur les conséquences d'une éventuelle perturbation du milieu. Depuis 2011, le Parc mesure cette évolution de la qualité en lien avec la restauration des cours d'eau menée grâce au Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques (CTMA). La station d'étude, située au Scloff sur la Drayac, nous montre que si le milieu est en bon état, il présente une certaine instabilité, probablement parce que les milieux aquatiques restaurés sont encore trop récents et donc fragiles. Plus que jamais les Diatomées nous aident pour cette surveillance. ✳

Web - SIG

Cabestan : la traque à E. Coli change de dimension

Un cabestan est un treuil sur un bateau permettant de haler ou tirer. Avec l'outil Web-SIG Cabestan, nous disposons d'un « levier » de contrôle des risques de contamination bactériologique.

Nous le savons, cette bactérie ne fait pas bon ménage avec la conchyliculture, la pêche à pied ou la baignade. Elle provient des eaux noires, eaux vannes, eaux usées, quand les réseaux d'assainissement dysfonctionnent et que ces eaux polluées passent dans le réseau d'eau pluvial, pour arriver directement, et sans dépollution dans la rivière puis l'estuaire. En traquer les origines est une préoccupation constante pour les collectivités du bassin versant de Pénerf en charge des gestions des eaux pluviales et de l'assainissement des eaux usées.

Créé sur logiciel libre, Cabestan a été déployé par le Parc depuis décembre 2017 à la demande du Comité d'acteurs du bassin versant. C'est un outil sur Internet en accès réservé, à destination des élus et des services techniques des collectivités. C'est la mémoire de l'assainissement avec la visualisation de tous les réseaux, de leurs contrôles de branchement à ces réseaux, des résultats de ces contrôles. Idem pour les contrôles des assainissements individuels. S'y ajoutent les cours d'eau et l'estuaire, les points de suivis qualité de l'eau, le cadastre conchylicole… Bref, tout ce qui concerne, de près ou de loin, les risques de contamination bactériologique. Toutes ces données, mises à jour en permanence, sont visualisées sur une carte. Cabestan est ainsi accessible à un non-spécialiste qui, en complète autonomie, peut repérer beaucoup plus facilement les problèmes sur son territoire et décider de contrôles ciblés ou de hiérarchiser les actions à entreprendre. Précieux parce qu'il stocke, au fil des mandats des élus ou du renouvellement des personnels des services, les actions correctives engagées, Cabestan repose sur une base de données complexes sur Internet associée à un serveur cartographique, d'où son nom : web-SIG. À utiliser sans modération par les collectivités concernées ! ✱

> *C'est la mémoire de l'assainissement avec la visualisation de tous les réseaux*

Regards croisés

“On avance tous ensemble !”

“Déjà 13 ans !”

“On nous écoute, sinon on ne viendrait plus !”

2018 est la dernière année du contrat de bassin versant de la rivière de Pénerf. Ou plutôt du 3e contrat, le premier ayant commencé en 2005. Le moment de faire le bilan et de préparer la suite.

Pour les personnes interrogées, les « acteurs » et « actrices » du bassin versant, c'est une évidence.

Un contrat de bassin versant est un espace de rencontre et de dialogue où toutes les personnes concernées - élus et services des collectivités, habitants, associations, professionnels - se retrouvent autour d'une table. À travailler dans différentes commissions transversales où chacun peut comprendre les problèmes des autres, exposer les siens et décider collégialement de ce qu'il faut faire, sans rester sur une vision corporatiste des solutions.

Un contrat de bassin versant, c'est d'abord du dialogue territorial permettant d'avancer tous ensemble, dans une proximité organisée. Sauf que ce mode de gouvernance, cette démarche participative dans laquelle la parole de chaque acteur est égale, mise en place par le SIAGM, l'ancêtre du Parc, est loin d'être la norme. À Pénerf, la volonté de transparence, la construction et la réorientation en commun des actions, l'affectation concertée des enveloppes budgétaires, le mode de décision - par consensus en général, par vote « un homme, une voix » très rarement - est un peu une marque de fabrique, du moins par son ancienneté. Depuis 2005, ce sont 13 ans de fonctionnement collégial ! Pendant toutes ces années, des personnes, qui ne se connaissaient pas, ont appris à travailler ensemble, à se respecter, à avoir envie de se comprendre et d'apprendre du voisin. Sans renier leurs propres culture, vocabulaire, problèmes, mais en intégrant ceux des autres. Avec des échanges parfois rugueux et des désaccords qu'il a fallu réduire peu à peu. Tous veulent continuer cette « gestion concertée » dans un bassin versant correspondant à une vraie évidence géographique, ne serait-ce que pour la qualité des cours d'eau. 2018 est donc l'année de l'évaluation des réalisations et de la gouvernance, réalisée en interne mais aussi par un bureau d'étude extérieur. L'année des dernières actions à conduire ou finaliser. Enfin l'année de la construction d'un nouveau programme axé sur la surveillance de la bonne qualité sanitaire de l'estuaire, sur la réduction du phosphore et des pesticides pour atteindre les bons états physico-chimique et chimique.

Un long chemin déjà, avec des résultats encourageants, fruits d'une volonté commune mais demandant à être poursuivi, aussi bien dans la méthode que dans les objectifs. *

À savoir

Le « bon état » de l'eau

Pour l'Agence de l'eau , le bon état est « une eau qui permet une vie animale et végétale riche et variée, exempte de produits toxiques, disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages et toutes les activités humaines ». C'est un équilibre qui est recherché. Plus techniquement, l'état d'une eau de surface se définit par son état écologique et son état chimique. Il faut que les deux soient au minimum « bons » pour qu'elle puisse être déclarée en bon état.

ÇA S'EST PASSÉ

degouezhet eo

Plantation
D'ARBRES À ST-NOLFF 5 DÉCEMBRE 2017
Dans le cadre du projet Forêt et Climat de Clim'actions Bretagne Sud, la première opération pilote s'est concrétisée par la plantation de 1140 arbres, avec le concours de l'entreprise forestière OCRE, des stagiaires en formation, des salariés de l'entreprise ECODIS, des riverains et des adhérents de Clim'actions.

1ère soirée
DE LA TRANSITION 13 FÉVRIER 2018
En 2050, la France disposera-t-elle des surfaces nécessaires pour nourrir les Humains, les animaux, produire de l'énergie, des matériaux, tout en préservant le climat et la biodiversité ? À partir du scénario « Aferres 2050 » de Solagro, 150 personnes ont participé à cette soirée.

Rencontre
DES ASSOCIATIONS DU PARC
24 FÉVRIER 2018
Les associations membres du Conseil des associations du Parc ont donné rendez-vous ce samedi au public pour présenter leurs actions. Des animations, des conférences, en présence des élus du Parc et dans la bonne humeur.

Signature
D'UNE CONVENTION AVEC MORBIHAN ÉNERGIES
19 DÉCEMBRE 2017
Depuis 2015, le Parc et Morbihan énergies coopèrent sur de nombreuses réalisations liées aux économies d'énergie et à la promotion des énergies renouvelables. La convention de partenariat signée entre le Parc et Morbihan énergies a pour objectif de favoriser la transition énergétique sur le territoire du Parc.

Sur les traces
DE LA LOUTRE D'EUROPE AVRIL 2018
Comme tous les deux ans depuis 2004, le Parc suit ce mammifère aquatique sur l'ensemble de ses communes. Les 12, 13 et 14 avril, une trentaine d'équipes ont sillonné les cours d'eau et les marais à la recherche d'indices de présence. Une année très bonne, malgré des niveaux d'eau assez hauts dans les rivières et les ruisseaux. La synthèse de ce travail sera bientôt disponible sur le site Internet du Parc.

Conférence annuelle
DU PARC 9 AVRIL 2018
Une centaine de personne a assisté à la Conférence annuelle présentée par les élus du Parc et clôturée par le Secrétaire général de la Préfecture. Au programme : le bilan des activités 2017 et les actions phares qui seront conduites en 2018.

Aire marine
ÉDUCATIVE DEPUIS OCTOBRE 2017
L'école de l'Île d'Arz a décidé de mettre en œuvre une «aire marine éducative», une zone littorale choisie et gérée par les enfants. Accompagnés par le Parc, les enfants de l'école, âgés de 3 à 9 ans, ont élaboré un panneau de bons conseils à l'intention des visiteurs.

Concours
GOLFE 2050 20 AVRIL 2018
Le Parc a lancé un concours intitulé «Golfe 2050, imaginez votre Golfe du Morbihan». Textes, dessins, vidéos, photos, les adultes et les enfants ont été assez imaginatifs, avec des scénarios tantôt pessimistes, tantôt optimistes.

À venir

Animations
À ILUR
• 17 juin ou 24 juin si météo mauvaise : tonte à l'ancienne du troupeau de moutons de l'île (rdv début d'après-midi au village, accessible aux seuls plaisanciers, pas de navette organisée).
• Les dimanches de juillet-août* (sauf 1er et 29 juillet) : visite commentée au village : histoire, patrimoines, projet de valorisation (rdv 14h30 à la chapelle, durée 1h, gratuit.

**animations gratuites et sans réservation uniquement accessibles aux plaisanciers se rendant directement sur l'île (pas de navette organisée). Renseignements & infos si nécessaire : 06 87 61 39 24*

Journées européennes du patrimoine
15-16 SEPTEMBRE 2018
Elles se dérouleront sur le thème : « L'art du partage ». La fédération nationale des parcs naturels régionaux propose l'organisation d'un grand pique-nique destiné à valoriser le déploiement de la marque « Valeurs Parc naturel régional » pour 2018. Nous envisageons de coupler une randonnée patrimoniale le 15 septembre avec dégustation de produits locaux dans le cadre des 50 ans du GR 34.
16 septembre : visite découverte de l'île d'Ilur et de son village (patrimoine naturel et culturel) à l'occasion des journées du patrimoine (navette organisée à partir du Passage entre St Armel et Séné : réservation et paiement auprès des offices de tourisme de Vannes et Rhuys : 20 € AR/10 € -18 ans, accessible gratuitement aux plaisanciers se rendant sur l'île directement).

Les soirées
DE LA TRANSITION
SEPTEMBRE ET DÉCEMBRE
2 soirées de la transition seront à nouveau programmées en septembre et décembre 2018, sur les thèmes alimentation santé ou encore transition énergétique.

Colloque
SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
15 NOVEMBRE 2018
Il permettra de valoriser l'outil Cactus, créé par le Parc pour rendre concrète la transition énergétique. Des partenaires du Parc viendront aussi y présenter leurs travaux sur l'adaptation du littoral au changement climatique et sur les risques côtiers. Colloque à l'attention des élus, gestionnaires de territoires, chercheurs et services de l'État.

Restez connectés

SITE WEB DU PARC
www.parc-golfe-morbihan.bzh

SES SITES THÉMATIQUES :
outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh
riviere-penerf.n2000.fr

Et connectez-vous à nos blogs par le site du Parc :
> Les activités ornithologiques
> Le Plan de Paysages
> L'objectif Zéro Pesticide

Chaîne youtube
Vidéo gravelots
https://www.youtube.com/watch?v=vDFwvErCUzk&vl=fr

LE PARC, À VOUS D'AGIR

ar Park, deoc'h d'ober

Madame Doriol, sinagote, à la halle aux poissons de Vannes (collection Mairie de Séné)

Vous pouvez apporter des témoignages
sur le rôle des femmes dans les métiers de la mer : juliette.herry@golfe-morbihan.bzh

Projet Périclès

Le rôle des femmes dans les métiers de la mer

Non, il ne s'agit pas de cet homme d'état athénien qui a vécu plus de 2 400 ans avant nous. Périclès, c'est le nom d'un projet européen auquel le Parc participe avec l'Université de Brest et neuf autres partenaires, essentiellement des universités du Danemark, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, du Portugal, de Grèce et d'Estonie. Il s'agit de préserver et de gérer durablement le patrimoine culturel, et les paysages, dans les régions côtières et maritimes européennes.

Ce projet part d'une évidence : les patrimoines culturels sont enracinés dans les paysages - dont les paysages maritimes - l'architecture, les histoires, les traditions, les langues et les pratiques culturelles, particulières à chaque région, qui ont façonné l'organisation des sociétés locales. Aujourd'hui, les paysages culturels côtiers sont confrontés à la pression des activités, à l'urbanisation, au tourisme de masse, aux défis démographiques, aux changements climatiques, à la pollution. Culture et patrimoine sont essentiels pour le développement de toute société. Protéger le patrimoine culturel, c'est donc renforcer l'identité des territoires et améliorer la qualité de vie globale.

Le projet Périclès a commencé en mai 2018 et aura une durée de trois ans. En dehors des thèmes généraux, chaque partenaire travaillera sur un sujet particulier. Pour le Parc, il s'agira de mieux connaître et de valoriser le rôle des femmes dans les métiers de la mer, hier et aujourd'hui : la pêche et la conchyliculture. *

Végétation arborée

Imaginons les paysages du Golfe de demain

Avez-vous essayé de décrire les paysages du Golfe à une personne qui n'y serait jamais venue ? Vous parleriez des îles et des îlots de la mer intérieure, sans doute des mégalithes... et de l'impression d'une forêt sur l'eau, d'une végétation particulière. Avons-nous conscience que ces paysages sont une construction commune des populations et de la nature ? Savons-nous que les arbres qui bordent le Golfe du Morbihan ont pour la plupart été plantés, créant au cours des derniers siècles et décennies de nouveaux écosystèmes ?

Vous voulez prendre part à cette démarche ?
Vous pouvez répondre à un questionnaire sur le site du Parc et vous abonner au suivi de notre Plan de Paysage : http://www.parc-golfe-morbihan.bzh/listes/participez-a-la-vie-du-parc/ ou lien court : https://lc.cx/WBak

Bocage, grands chênes, pinèdes, végétations des propriétés des rivages et des îles, arbres pare-vent participent à l'identité des paysages du Golfe du Morbihan. Or, ces essences ont été plantées pour la plupart depuis le XIXe siècle avec l'essor du tourisme et des résidences secondaires, pour faire disparaître la lande, symbole à l'époque de la pauvreté des sociétés agricoles.
Depuis, la perception des paysages littoraux et les valeurs - affective, environnementale, esthétique, économique - que nous leur accordons ont beaucoup évolué. Les usages, la gestion et l'intérêt que l'on porte à ces arbres qui bordent le Golfe et ses îles ne sont plus les mêmes. Certains arbres arrivent en fin de vie, des particuliers plantent des essences pas toujours adaptées, l'érosion côtière, l'absence de gestion forestière, le changement climatique sont à prendre en compte. Comment renouveler cette végétation arborée ? Quelles espèces replanter ?

Au-delà du cas par cas, à l'échelle du Golfe, c'est une véritable stratégie qu'il faut définir. Le Parc commence en 2018 un Plan de Paysage rassemblant élus, forestiers, administrations, associations, habitants. Travail de longue haleine prenant en compte beaucoup d'éléments - changement climatique, paysages, usages, activités économiques, urbanisation, milieux naturels… - nous devons imaginer le paysage du Golfe de demain, de notre siècle et des prochains. *